



DCC 1015/10/2022

Date de la convocation Vendredi 21 octobre 2022

## Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 octobre 2022

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président  
Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 36

### Présents ou représentés 38

HIPP Alain, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Matthieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, LUTZ Christophe, KAUFFMANN Jean-Luc, WILLER Emmanuel, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, SCHMITT Élodie, FREUND Bernard, WENDLING Marc, ECKART Jean-Luc, HANTSCH Myriam

### Dont pouvoirs 10

SCHOLLER Manuela (à HIPP Alain), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Matthieu), PFISTER Georges (à DETTLING Philippe), BRAUN Cécile (à LUTZ Christophe), GARCIA Michèle (à VOLLMAR Laurence), DURR Carine (à LEHMANN Marie-Paule), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), GUERREIRO Jérôme (à LENGENFELDER Daniel), TAESCH Françoise (à RIEHL Bernard), KREBS Jeannot (à LIENHARD Bernard)

### Absents, excusés 02

HATT René, GOEHRY Mireille

Secrétaire de séance ZIMMERMANN Virginie, Maire de Duntzenheim

## 1. Commande publique

### 1.1 Marchés publics

## Construction d'un Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Alteckendorf : avenants

Par délibération du 4 février 2021, le Conseil Communautaire a attribué les marchés de travaux pour la construction du Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Alteckendorf pour un montant total de 5 332 294,50 € HT.

À ce jour, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a délibéré sur deux avenants aux conséquences financières significatives, à savoir :

- Lot n° 1 - Terrassement : Entreprise GCM pour renforcer le sol par un traitement à la chaux (+54 225 € HT).
- Lot n° 3 - Charpente bardage bois : Entreprise KLEINCLAUS pour faire face à l'explosion du prix de la matière première qu'est le bois (+ 117 201,35 € HT).

Par ailleurs, trois avenants administratifs (sans incidences financières) ont déjà été signés avec l'ensemble des entreprises concernant les changements de trésorerie et la prolongation de la durée des marchés.

Le projet prévoyait des plafonds sur une hauteur de 2,70m. Dans certaines salles de classe élémentaire, et du fait des pentes de toiture, les hauteurs de plénums sont importantes. Il est ainsi proposé d'adapter un plafond dans ces salles pour suivre les pentes des plafonds (modification du type de plafond et de luminaires).

Le coût de l'ensemble des travaux supplémentaires s'élève à 19 111,30 € HT et marchés de travaux sont à corriger comme suit :

- **Lot n° 10 - Plâtrerie isolation : Entreprise ISOSAN**  
+ 5 426,82 € HT (+2,16 %)  
(Ajout de faux-plafonds fixes perforés acoustiques, ossatures pour supports et trappes de visite)

- **Lot n° 11 - Faux-plafonds démontables : Entreprise RUIU**  
- 7 275,45 € HT (-17,61 %)  
(Suppression de faux-plafonds démontables)
- **Lot n° 12 - Menuiserie intérieure : Entreprise ROHMER**  
- 6 266,80 € HT (-3,82 %)  
(Suppression de façades techniques et planches de bois)
- **Lot n° 13 - Mobilier bois : Entreprise ROHMER**  
+ 7 190,40 € HT (+3,33%)  
(Ajout de faux-plafonds en bois)
- **Lot n° 17 - Peintures : Entreprise HITTIER**  
+ 5 253,24 € HT (+6,21 %)  
(Peintures et lasures)
- **Lot n° 19 - Chauffage/ventilation : Entreprise THERMOCONCEPTS**  
+ 6 957,44 € HT (+1,93%)  
(Ajout grilles de soufflage en remplacement des diffuseurs supprimés, ajout linéaire de gaine de ventilation)
- **Lot n° 21 - Électricité : Entreprise KOESSLER**  
+ 7 825,65 € HT (+2,67%)  
(Suppression d'une partie des luminaires des salles, fourniture et pose de pré-cadres d'encastrement pour luminaires, fourniture de bandeaux led)

**Le Conseil Communautaire,**

VU la délibération du Conseil Communautaire du 4 février 2021 attribuant les marchés de travaux pour la construction du Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Alteckendorf ;

VU le rapport de la Commission d'Appel d'Offres en date du 27 octobre 2022 ;

**Et après en avoir délibéré,**

➤ **APPROUVE :**

- **L'avenant n° 4 au lot n° 10 - Plâtrerie isolation** attribué à l'entreprise ISOSAN pour un montant de 5 426,82 € HT, portant ainsi son marché de 251 069,40 € HT à 256 496,22 € HT, soit +2,16 %.
- **L'avenant n° 4 au lot n° 11 - Faux-plafonds démontables** attribué à l'entreprise RUIU pour un montant de - 7 275,45 € HT, portant ainsi son marché de 41 318,70 € HT à 34 043,25 € HT, soit -17,61 %.
- **L'avenant n° 4 au lot n° 12 - Menuiserie intérieure** attribué à l'entreprise ROHMER pour un montant de - 6 266,80 € HT, portant ainsi son marché de 164 162,17 € HT à 157 895,37 € HT, soit 3,82 %.
- **L'avenant n° 4 au lot n° 13 - Mobilier bois** attribué à l'entreprise ROHMER pour un montant de 7 190,40 € HT, portant ainsi son marché de 215 844,48 € HT à 223 034,88 € HT, soit + 3,33 %.
- **L'avenant n° 4 au lot n° 17 - Peintures** attribué à l'entreprise **HITTIER pour un montant de + 5 253,24 € HT, portant ainsi son marché de 84 590,91 € HT à 89 844,15 € HT, soit + 6,21 %.**

- **L'avenant n° 4 au lot n° 19 - Chauffage/ventilation** attribué à l'entreprise **THERMOCONCEPTS** pour un montant de **6 957,44 € HT**, portant ainsi son marché de 360 317,43 € HT à 367 274,87 € HT, soit + 1,93%.
- **L'avenant n° 4 au lot n° 21 - Électricité** attribué à l'entreprise **KOESSLER** pour un montant de **7 825,65 € HT**, portant ainsi son marché de 292 799,50 € HT à 300 625,15 € HT, soit + 2,67 %.

➤ **AUTORISE** le Président à signer les avenants et documents à intervenir.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **09 NOV. 2022**



Le Président



DCC 1016/10/2022

Date de la convocation Vendredi 21 octobre 2022

## Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 octobre 2022

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président  
Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 36

**Présents ou représentés 38**

HIPP Alain, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Matthieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, LUTZ Christophe, KAUFFMANN Jean-Luc, WILLER Emmanuel, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, SCHMITT Élodie, FREUND Bernard, WENDLING Marc, ECKART Jean-Luc, HANTSCH Myriam

**Dont pouvoirs 10**

SCHOLLER Manuela (à HIPP Alain), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Matthieu), PFISTER Georges (à DETTLING Philippe), BRAUN Cécile (à LUTZ Christophe), GARCIA Michèle (à VOLLMAR Laurence), DURR Carine (à LEHMANN Marie-Paule), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), GUERREIRO Jérôme (à LENGENFELDER Daniel), TAESCH Françoise (à RIEHL Bernard), KREBS Jeannot (à LIENHARD Bernard)

**Absents, excusés 02**

HATT René, GOEHRY Mireille

Secrétaire de séance ZIMMERMANN Virginie, Maire de Duntzenheim

### 3. Domaine et patrimoine

#### 3.1 Acquisitions

#### **Acquisitions foncières dans la Zone d'Activités intercommunale à Mittelhausen (Commune de Wingersheim les Quatre Bans)**

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn va passer acte dans les prochaines semaines de l'acquisition du foncier financé préalablement par l'EPF d'Alsace conformément à la délibération du 07 juillet 2022.

Il reste à acquérir deux parcelles qui n'étaient pas dans la « corbeille » de l'EPF d'Alsace compte tenu de parcelles appartenant à la Commune de Wingersheim les Quatre Bans. Il en est ainsi pour les parcelles suivantes :

- Parcelle cadastrée section 297/19 n° 457 d'une contenance de 24 ares,
- Parcelle cadastrée section 297/19 n° 503/0.94 d'une contenance de 8,08 ares,

Qu'il est proposé d'acquérir au prix de 800 € HT/are, soit la somme de 25 664 € HT.

#### **Le Conseil Communautaire,**

**VU** la délibération du Conseil Communautaire du 05 avril 2018 décidant de fixer le prix d'acquisition du foncier agricole sur le territoire de la Commune déléguée de Mittelhausen pour la création d'une Zone d'Activités au prix de 800 € HT l'are ;

**VU** la délibération du Conseil Communautaire du 07 juillet 2022 portant acquisition des parcelles de la Zone d'Activités de Mittelhausen à l'EPF d'Alsace ;

#### **Et après en avoir délibéré,**

- **DÉCIDE** de procéder à l'acquisition des deux parcelles appartenant à la Commune de Wingersheim les Quatre Bans cadastrées section 297/19 n° 457 et 503/0.94 d'une surface totale de 32,08 ares, moyennant le prix global de **25 664 € HT**.

- **CHARGE** l'Office Notarial de Maîtres Albert SALAVERT - Jérôme KNAEBEL sis à Brumath de la rédaction de l'acte de vente.
- **AUTORISE** le Président de la Communauté de Communes à signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **09 NOV. 2022**

Le Président



A handwritten signature in black ink, written over the official stamp.



Date de la convocation Vendredi 21 octobre 2022

DCC 1017/10/2022

Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 octobre 2022

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président  
Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 36

**Présents ou représentés 38**

HIPP Alain, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Matthieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, LUTZ Christophe, KAUFFMANN Jean-Luc, WILLER Emmanuel, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, SCHMITT Élodie, FREUND Bernard, WENDLING Marc, ECKART Jean-Luc, HANTSCH Myriam

**Dont pouvoirs 10**

SCHOLLER Manuela (à HIPP Alain), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Matthieu), PFISTER Georges (à DETTLING Philippe), BRAUN Cécile (à LUTZ Christophe), GARCIA Michèle (à VOLLMAR Laurence), DURR Carine (à LEHMANN Marie-Paule), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), GUERREIRO Jérôme (à LENGENFELDER Daniel), TAESCH Françoise (à RIEHL Bernard), KREBS Jeannot (à LIENHARD Bernard)

**Absents, excusés 02**

HATT René, GOEHRY Mireille

Secrétaire de séance ZIMMERMANN Virginie, Maire de Duntzenheim

3. Domaine et patrimoine

3.2 Aliénations

**Fixation du prix de vente des terrains dans la Zone d'Activités intercommunale à Mittelhausen (Commune de Wingersheim les Quatre Bans)**

La viabilisation de la Zone d'Activités intercommunale à Mittelhausen est en cours, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn est sollicitée par des entreprises pour s'y installer et en connaître le prix de vente des lots.

Un bilan estimatif financier de cette opération a été dressé et il est ainsi proposé de fixer le prix de vente des lots à 5 000 € HT l'are.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- **DÉCIDE** de fixer le prix de vente des lots dans la Zone d'Activités intercommunale à Mittelhausen (Commune de Wingersheim les Quatre Bans) à **5 000 € HT/are**.
- **DONNE POUVOIR** au Président à signer toute **promesse de vente** dans cette Zone.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.  
Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **09 NOV. 2022**

Le Président





Date de la convocation Vendredi 21 octobre 2022

DCC 1018/10/2022

Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 octobre 2022

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président  
Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 36

**Présents ou représentés 38**

HIPP Alain, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Matthieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, LUTZ Christophe, KAUFFMANN Jean-Luc, WILLER Emmanuel, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, SCHMITT Élodie, FREUND Bernard, WENDLING Marc, ECKART Jean-Luc, HANTSCH Myriam

**Dont pouvoirs 10**

SCHOLLER Manuela (à HIPP Alain), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Matthieu), PFISTER Georges (à DETTLING Philippe), BRAUN Cécile (à LUTZ Christophe), GARCIA Michèle (à VOLLMAR Laurence), DURR Carine (à LEHMANN Marie-Paule), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), GUERREIRO Jérôme (à LENGENFELDER Daniel), TAESCH Françoise (à RIEHL Bernard), KREBS Jeannot (à LIENHARD Bernard)

**Absents, excusés 02**

HATT René, GOEHRY Mireille

**Secrétaire de séance** ZIMMERMANN Virginie, Maire de Duntzenheim

7. Finances Locales

7.10 Divers

**Révision de la participation du Club de Natation et des Delphides à l'exploitation du Centre Aquatique Atoo-o**

Durant l'année scolaire 2021-2022, le Club de Natation a repris son activité « normale » au sein de notre Centre Aquatique et une mise à jour de la redevance annuelle 2021-2022 s'impose. Elle passe ainsi de 6 500 € (année covid) à 21 095,31 €.

Il est rappelé que ce tarif comprend les créneaux fixes d'entraînement sur 48 semaines (fermetures pour vidanges déduites) ainsi que les demandes exceptionnelles convenues avec la Cheffe du bassin du Centre Aquatique Atoo-o.

Il en est de même pour l'Association Les Delphides qui passe de 200 € (année covid) à 1 500 € pour 30 semaines d'occupation.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- **FIXE** la participation annuelle du Club de Natation à **21 095,31 €** pour l'année scolaire 2021-2022 et **AUTORISE** le Président à signer la convention correspondante.
- **FIXE** la participation de l'Association Les Delphides à **1 500 €** pour l'année scolaire 2021-2022.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le **09 NOV. 2022**

Le Président





Date de la convocation Vendredi 21 octobre 2022

DCC 1019/10/2022

## Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 octobre 2022

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président  
Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 36

### Présents ou représentés 38

HIPP Alain, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Matthieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, LUTZ Christophe, KAUFFMANN Jean-Luc, WILLER Emmanuel, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, SCHMITT Élodie, FREUND Bernard, WENDLING Marc, ECKART Jean-Luc, HANTSCH Myriam

### Dont pouvoirs 10

SCHOLLER Manuela (à HIPP Alain), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Matthieu), PFISTER Georges (à DETTLING Philippe), BRAUN Cécile (à LUTZ Christophe), GARCIA Michèle (à VOLLMAR Laurence), DURR Carine (à LEHMANN Marie-Paule), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), GUERREIRO Jérôme (à LENGENFELDER Daniel), TAESCH Françoise (à RIEHL Bernard), KREBS Jeannot (à LIENHARD Bernard)

### Absents, excusés 02

HATT René, GOEHRY Mireille

Secrétaire de séance ZIMMERMANN Virginie, Maire de Duntzenheim

## 7. Finances Locales

### 7.10 Divers

## Transfert de crédits d'un poste d'Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques vers un poste d'Animateur

Par délibération du 26 août 2021, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn avait décidé d'octroyer un crédit maximum de 10 000 € pour un poste d'Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques à temps complet.

Devant les difficultés de recrutement pour ce poste et la demande du Service Animation Jeunesse pour renforcer l'équipe et s'orienter davantage vers les actions culturelles, il est proposé d'affecter les crédits à un troisième poste d'Animateur.

Les modalités financières restent identiques, à savoir : subventionné par l'État sur 3 ans et participation des Communes bénéficiaires du service « bibliothèque ».

Enfin, il est rappelé que l'agent ne rentre pas dans l'effectif du personnel de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn mais qu'il est agent de la FDMJC.

### Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** de reporter les crédits de **10 000 € / an** au troisième poste d'Animateur Jeunesse en lieu et place du poste d'Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques.
- **PRÉCISE** toutefois que cet animateur sera appelé à soutenir la lecture publique sur le territoire en coordination avec les bibliothèques municipales.
- **PRÉCISE** que la répartition des charges salariales de cet agent ne pourra excéder le tableau établi par délibération du 26 août 2021, à savoir :



Commune	Population	Montant (€)
Ettendorf	773	758,93
Hochfelden	4 046	3 972,36
Melsheim	596	585,15
Schwindratzheim	1 743	1 711,28
Waltenheim-sur-Zorn	675	662,72
Wingersheim les Quatre Bans	2 353	2 310,18
TOTAL	10 186	10 001

➤ **RAPPELLE** que cet engagement est pris sur la base des subventions annoncées par les différentes instances pour pourvoir à ces postes.

### Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.  
Pour extrait conforme. **09 NOV. 2022**  
Certifié exécutoire le

Le Président



The image shows a circular official stamp of the 'Communauté de Communes du Pays de Zorn' with 'HOCHFELDEN 67270' in the center. To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink.



Date de la convocation Vendredi 21 octobre 2022

DCC 1020/10/2022

Extrait des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 octobre 2022

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président  
Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 36

**Présents ou représentés 38**

HIPP Alain, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Matthieu, HAMMANN Jean-Georges, OSTER Patrick (suppléant de INGWILLER Bernard), DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, LUTZ Christophe, KAUFFMANN Jean-Luc, WILLER Emmanuel, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, RIEHL Bernard, SCHMITT Élodie, FREUND Bernard, WENDLING Marc, ECKART Jean-Luc, HANTSCH Myriam

**Dont pouvoirs 10**

SCHOLLER Manuela (à HIPP Alain), RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Matthieu), PFISTER Georges (à DETTLING Philippe), BRAUN Cécile (à LUTZ Christophe), GARCIA Michèle (à VOLLMAR Laurence), DURR Carine (à LEHMANN Marie-Paule), GILLIG Anne (à KAUFFMANN Jean-Luc), GUERREIRO Jérôme (à LENGENFELDER Daniel), TAESCH Françoise (à RIEHL Bernard), KREBS Jeannot (à LIENHARD Bernard)

**Absents, excusés 02**

HATT René, GOEHRY Mireille

Secrétaire de séance ZIMMERMANN Virginie, Maire de Duntzenheim

4. Fonction publique

4.2 Personnel contractuel

**Création d'un poste d'Adjoint Technique affecté à l'école de Schwindrathheim**

L'agent effectuant le ménage à la mairie et à l'école de Schwindrathheim (agent communal) est actuellement en arrêt maladie. Elle reprendra prochainement son activité avec une réduction de ses heures de travail et se consacrera uniquement à la mairie.

Il y a ainsi lieu de palier à cette absence de poste et il est proposé de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial à raison de 9/35<sup>ème</sup> affecté à l'école de Schwindrathheim à compter du 07 novembre 2022.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à raison de 9/35<sup>ème</sup> affecté à l'école de Schwindrathheim à compter du 7 novembre 2022.
- **FIXE** la rémunération de ce poste conformément au statut de la Fonction Publique Territoriale.
- **DIT** que cet agent bénéficiera des primes et avantages consentis au personnel à discrétion du Président.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la création de ce poste.
- **AJUSTE** le tableau des effectifs de la Collectivité

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre  
de tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire le

09 NOV. 2022

Le Président

